

Réf: Dossier 417509

Avis de constitution

SOCIETE « NOVATRADE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PROGRAMME 5 NON
LOIN DU SUPERMARCHÉ BON PRIX., Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOVATRADE »

Objet : COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PROGRAMME 5 NON
LOIN DU SUPERMARCHÉ BON PRIX., Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle DOUMBIA FERRIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07676 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47391/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

